



MANDAT DE VENTE

(Commission à la charge du vendeur)

< 100 000 € : 6,000 € TTC

> 100 000 € : 6 % TTC du prix de vente

MANDAT DE RECHERCHE

(Commission à la charge de l'acquéreur)

< 100 000 € : 6,000€ TTC

> 100 000 € : 6 % TTC du prix de vente

VENTE PARKING / GARAGE

10 % du prix de vente avec un minimum de 4,000€ TTC

HONORAIRES de LOCATION SAISONNIÈRE

(Commission à la charge du preneur)

25 % TTC du prix de location hors prestations

AUTRES PRESTATIONS

Nettoyage logement 30€ TTC /heure

Inventaire complet du logement 100€TTC

Forfait déplacement pressing ou achat fournitures : 40€TTC

HONORAIRES LOCATION VIDE À L'ANNÉE

À charge du locataire : constitution du dossier : 8 €TTC du m2 réalisation de l'état des lieux : 3€TTC du m2

À la charge du propriétaire un mois de loyer TTC hors charges.